

opportun. Ils ne sont pas prêts, croyons-nous, à signer le traité.

M. Howard: Ce n'est pas ce qu'a dit le ministre.

L'hon. M. Pickersgill: Mais si.

M. Howard: Il vient de dire qu'en ce qui concerne l'adhésion de l'URSS au traité sur les pêcheries du Pacifique Nord, c'était la première fois qu'il en entendait parler.

L'hon. M. Robichaud: Non, je pensais à la promesse électorale.

M. Howard: A ce qu'il s'agissait d'une promesse électorale?

L'hon. M. Robichaud: Oui, faite par le parti libéral.

L'hon. M. Pickersgill: Il ne s'agit pas d'une promesse; ce n'est qu'un projet.

M. Howard: Si le ministre n'avait pas comme souffleur constant le secrétaire d'État qui siège à côté de lui, nous pourrions peut-être obtenir des réponses plus nettes à cette question. En tout cas, que le ministre en ait entendu parler ou non, et qu'il veuille ou non mésinterpréter la propagande de son propre parti, il déclare que des entretiens ont eu lieu avec l'URSS à ce sujet. Vu que l'ensemble du traité doit maintenant faire l'objet de pourparlers, la période de dix ans ayant expiré en juin dernier, vu que des négociations ont eu lieu tant à Washington qu'à Tokyo, vu aussi que d'autres entretiens auront lieu à Ottawa, le printemps prochain, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi il n'y a pas lieu d'inviter maintenant l'URSS à signer le traité sur les pêcheries du Pacifique Nord? Deuxièmement, qui a pris part aux pourparlers? Par quels intermédiaires? Combien de temps ont pris les négociations? Qu'y a-t-on discuté et qu'elle a été l'attitude de la Russie? Le ministre a déclaré tantôt que notre délégation a clairement exposé la position du Canada tant au Japon qu'aux États-Unis. Pourrait-il nous faire la courtoisie d'expliquer aussi au Parlement la position que le Canada a prise, afin que les Canadiens sachent à quoi s'en tenir à ce sujet?

L'hon. M. Robichaud: Je voudrais qu'il soit bien clair que les bancs dans lesquels les Russes font la pêche actuellement ne présentent aucun intérêt pour les Américains, les Japonais ou nous-mêmes. L'URSS n'aurait rien à gagner à la signature d'un traité qui vise une région qui ne les intéresse pas présentement. Je pourrais ajouter que la Russie a conclu un traité avec le Japon concernant un certain secteur du Pacifique Nord. Si nous l'étudions de près, nous constatons que le traité n'est guère pratique dans certains cas.

M. Howard: Le ministre voudrait-il nous dire pourquoi on n'estime pas pratique de faire participer l'Union soviétique au traité? Il a dit que les Russes ne s'intéressent pas aux secteurs de pêche que vise le traité. Je présume que cela signifie la pêche au saumon, laquelle est d'intérêt vital pour nous et s'étend jusqu'au milieu du Pacifique. Est-ce l'Union soviétique qui dit qu'elle ne s'intéresse pas à la pêche dans ce secteur, ou est-ce une conjecture du ministre que l'Union soviétique ne s'intéresse pas à cette espèce particulière de poisson, dans ce secteur? Je suis certain que le comité aimerait savoir quand les délibérations ont eu lieu et par quelle voie?

L'hon. M. Robichaud: Il n'y a jamais eu de négociations officielles avec l'URSS au sujet de la participation de ce pays au traité du Pacifique Nord. L'URSS avait des représentants à d'autres conventions où se trouvaient des délégations canadiennes. Il y a eu aussi un échange de notes touchant la pêche de flétan, entre le ministère des Affaires extérieures et l'URSS. Je ne suis pas en mesure de donner tous les détails ce soir; je n'ai pas ces détails sous les yeux. Comme je l'ai dit précédemment, nous croyons que le temps n'est pas propice à leur adhésion, parce qu'ils ne souhaitent pas être partie au traité. Deuxièmement, les Russes ne s'intéressent pas aux espèces ou aux réserves de poisson qu'on trouve dans la région présentement visée par le traité du Pacifique Nord.

L'hon. M. Monteith: Il est dix heures et demie.

M. Howard: Étant donné que le ministre a affirmé n'avoir pas les détails sous les yeux, il vaudrait peut-être mieux annoncer qu'il est 10 h. 30. Cela lui permettrait une autre fois de nous fournir les renseignements requis et d'éclairer ainsi notre lanterne.

(Le crédit est réservé.)

Rapport est fait des résolutions agréées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: On nous a déjà dit quels seraient nos travaux demain, mais le leader de la Chambre voudrait-il le répéter, vu que ce serait plus commode de le lire dans le compte rendu. Ensuite, voudrait-il nous dire quels seront nos travaux lundi et mardi? J'espère qu'il répartira sur les sept prochaines semaines les trois motions de subsides qui restent, au lieu de les présenter à la suite.

L'hon. M. Pickersgill: Demain, je l'ai déjà dit, nous poursuivrons l'étude du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. Si nous